Conseil Municipal des Enfants



- Tu es en CE2, CM1 ou CM2 et tu habites Bessancourt ?
- Tu as des idées pour ta ville ?

Lance-toi !

Participe aux élections du Conseil Municipal des Enfants

à partir du 27 novembre

Informations et dossier de candidature sur le site de la ville.

Bessancourt

Ecole Simone Veil

Edito



Laurianne Duglé Danguilhen
-
Maire de Bessancourt

Tu es un enfant avec pleins d'idées et tu as envie d'en débattre avec tes camarades ? Tu imagines des activités sur ta commune et tu aimerais que des adultes t'écoutent et t'aident à les mettre en place ? Le conseil municipal des enfants est fait pour toi ! Alors, prépare rapidement ta profession de foi pour que tes copains d'école puissent voter pour toi.
Je te souhaite bonne chance et te dis à bientôt.



Sherazade Hammadi
-
Conseillère municipale déléguée
au périscolaire, au Conseil Municipal des Enfants (CME)
et au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Ta voix compte, ta ville a besoin de toi !

Être citoyen, c'est s'intéresser à ce qui nous entoure, respecter les autres et prendre part à la vie de sa commune. Vous êtes des citoyens à part entière, avec vos idées, vos envies et votre regard sur le monde. Vous avez donc toute votre place pour faire évoluer Bessancourt !
C'est dans cet esprit que nous avons souhaité relancer le Conseil Municipal des Enfants (CME) et créer son grand frère, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Notre volonté est simple : mieux connaître vos attentes, écouter vos préoccupations et construire avec vous des actions qui répondent à vos réalités.
Être élu, c'est représenter les autres, écouter leurs idées et porter leur parole. C'est aussi comprendre que l'on ne s'engage pas pour défendre ses intérêts personnels, mais pour réfléchir et agir dans l'intérêt de tous.

Nous souhaitons que ces conseils soient des lieux d'échange et de bienveillance, où vous pourrez apprendre à débattre, à travailler ensemble et à réfléchir à des sujets qui touchent votre quotidien : le respect des autres, le harcèlement, les écrans ou encore le vivre-ensemble.
Je tiens particulièrement à ce que chacun puisse trouver sa place dans cette aventure. Je serai à vos côtés, avec les autres élus et les agents municipaux, pour vous accompagner, vous conseiller et vous aider à faire avancer vos idées et à concrétiser vos projets.
Nous croyons en votre énergie et votre capacité à faire bouger les choses. C'est ensemble que nous ferons grandir Bessancourt.

Alors, prêts à vous engager et à faire entendre votre voix ?





Philippe Vallat
-
Maire adjoint délégué
Petite enfance, Enfance et Jeunesse

La démocratie est un héritage précieux que chaque génération a la responsabilité de faire vivre. Le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil Municipal des Jeunes vous offrent une première expérience de la vie démocratique et de l'engagement citoyen. Comprendre les institutions, mesurer l'importance du vote et découvrir le sens de la responsabilité publique sont autant d'apprentissages qui vous accompagneront tout au long de votre vie. Notre ambition est de vous donner les clés pour devenir des citoyens libres, éclairés et responsables, capables de prendre pleinement part à la société de demain.

Conseil Municipal des Enfants — Bessancourt — Conseil Municipal des Jeunes

Présentation du Conseil Municipal des Enfants

Un CME, qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil Municipal des Enfants, c'est un peu comme le conseil municipal des adultes, mais pour les enfants ! Les jeunes élus y donnent leur avis, parlent au nom de leurs camarades et mettent en place des projets pour rendre la ville plus agréable pour tous. Être élu au CME, c'est découvrir de l'intérieur le rôle d'élu, tout en contribuant à la vie de ta ville.

Un CME, pour qui ?

Les jeunes Bessancourtois scolarisés à Bessancourt en CE2, CM1 ou CM2.

Fonctionnement d'un CME

· **Combien d'élus ?**
18 jeunes conseillers.

· **Pour combien de temps ?**
Pour un mandat de deux années scolaires. Si tu es en CM2, tu restes élu même après ton entrée au collège !

· **Que font les élus ?**
Ensemble, ils échangent, débattent et montent des projets sur des sujets qui comptent pour eux : la santé et la prévention (le harcèlement, les écrans...), la culture, l'environnement, la solidarité ou les liens entre les générations.

· **Quand se réunissent-ils ?**
Tout au long de leur mandat, les jeunes conseillers ont des rendez-vous réguliers : les séances du conseil, les temps de travail sur leurs projets, les événements de la ville auxquels ils sont conviés et les cérémonies officielles.

· **Qui préside le CME ?**
Le CME sera présidé par Shérazade Hammadi, conseillère municipale désignée par Madame le Maire et déléguée au périscolaire, au CME et au CMJ. Avec un agent de la ville dédié, elle accompagnera les jeunes conseillers tout au long de leur mandat.

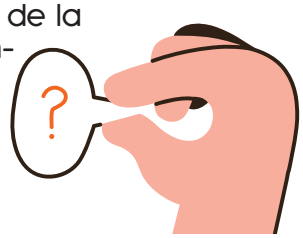

Calendrier

Élections

Les candidatures doivent être déposées dans les écoles ou à l'accueil de la mairie d'ici le 11 décembre 2026 au plus tard.
Les élections auront lieu le jeudi 7 janvier 2027 à l'école Simone Veil.
Les résultats seront annoncés le 8 janvier 2027 au soir.

Contact

· cme@ville-bessancourt.fr
· www.ville-bessancourt.fr

Comment être candidat

1. Je remplis mon dossier de candidature*

Complète la fiche de candidature. Parles-en avec tes parents : ils doivent être d'accord et signer l'autorisation parentale. Être élu, c'est une aventure qui se vit aussi en famille !

2. Je prépare ma profession de foi

Une profession de foi, c'est quoi ?

C'est l'affiche qui te présente à tes camarades et leur donne envie de voter pour toi. Tu y expliques qui tu es, pourquoi tu veux devenir élu et les projets que tu aimerais réaliser pour ta ville.

Quel format pour ta profession de foi ?
Une feuille A3, sur laquelle doivent apparaître :
· ta photo ;
· ton prénom ;
· tes idées principales.
Pour le reste, laisse parler ton imagination : couleurs, dessins, collages… Fais-toi plaisir !

3. Je dépose mon dossier et mon affiche

Remets ton dossier complet et ton affiche à ton maître ou ta maîtresse ou à l'accueil de la mairie avant le 11 décembre 2026.

4. Je fais campagne… puis les élèves votent !

Ton affiche sera affichée dans ton école la semaine du 14 décembre.
Les élections auront lieu le jeudi 7 janvier 2027 dans ton école.
Les résultats seront annoncés le vendredi 8 janvier au soir.
Le conseil d'installation aura lieu le mercredi 13 janvier à 18h.



** Seuls les dossiers complets seront acceptés*

Déclaration de candidature

(à remplir par le candidat)

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Adresse .....

Tél. / Portable .....

Mail .....

Photo

Etablissement scolaire .....

Classe .....

Je soussigné(e) .....

déclare me porter candidat(e) aux élections du Conseil Municipal des Enfants qui se dérouleront le jeudi 7 janvier 2027.

Fait à Bessancourt, le .....

Signature du candidat
Précédée de la mention «lu et approuvé»

Candidature à déposer avant le 11 décembre 2026
Seuls les dossiers complets seront acceptés

Autorisation parentale

(à remplir par le représentant légal)

Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Enfants de la ville de Bessancourt

Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale :

Je soussigné(e) .....

Domicile .....

Tél./Portable* .....

Mail* .....

Représentant légal de l'enfant* .....

· Autorise mon enfant **à déposer sa candidature** et **faire sa campagne** pour le Conseil Municipal des Enfants pour les années scolaires 2026-2027 et 2027-2028.

· Autorise mon enfant **à participer aux élections**

· Autorise mon enfant **à être véhiculé par les moyens de transport de la commune** pour tout déplacement dans le cadre du CME.

· Autorise mon enfant **à être filmé et photographié**, sans contrepartie financière, seul ou en groupe, dans le cadre du CME. Ces images seront utilisées uniquement par la Ville de Bessancourt, pour ses propres supports de communication (journal municipal, site internet, réseaux sociaux de la ville...). Elles ne seront ni cédées ni transmises à des tiers, ni utilisées à des fins commerciales.

· Accepte de **recevoir** par voie postale, par courriel et par sms **les différentes informations** relatives au CME (réunions, invitations, programmes, rendez-vous...).

· Reconnais que **l'engagement de mon enfant au CME implique également ma propre implication** en tant que parent.

À savoir : être élu au CME est un engagement de deux années scolaires. Les jeunes élus se réunissent régulièrement et participent également aux cérémonies officielles de la ville (commémorations, vœux du Maire...). Leur assiduité est importante pour que chaque élu puisse mener à bien les projets du conseil.

Fait à Bessancourt, le .....

Signature du représentant légal
Précédée de la mention «lu et approuvé»

Candidature à déposer avant le 11 décembre 2026
Seuls les dossiers complets seront acceptés

* *Mention obligatoire*